

L'Eclaireur du Gâtinais, 29 mars 2012

Le nouveau pont et les caméras inaugurés



Cette photo du pont surplombant le canal date de 1941...

71 ans après, le pont est de nouveau inauguré.

Lundi 19 mars, le pont de Cépo y était de nouveau interdit à la circulation... Non pas pour des travaux, mais pour la cérémonie protocolaire. Les automobilistes ont dû prendre leur mal en patience, le temps de l'inauguration présidée par le maire Jean-Paul Schouleur, le sénateur Jean-Pierre Soeur, le député Jean-Pierre Door, Eric Doligé et Marc Andrieu - respectivement président et vice-président du conseil général et la sous-préfète Marie-Dolorès Martinez-Pomier.

« Douze jours ont été nécessaires au démontage et remontage du nouveau tablier, avec une circulation alternée », rappelait le maire, qui a félicité le Conseil général, les entreprises, concessionnaires, architectes, qui ont œuvré à la réalisation du pont.

« Ce pont était en très mauvais état, il fallait le reconstruire. On a choisi une structure qui pouvait se préfabriquer sur le pont. La difficulté était l'apport et la pose de cet ouvrage, et il fallait trouver un ouvrage suffisamment esthétique dans un milieu extrêmement urbain, et donc de faire un effort de qualité architectural », déclarait Claude Clavier, directeur des routes au Conseil général.

Une vidéosurveillance

Autre opération inaugurée : la mise en place de la vidéo-protection, avec une démonstration faite à la régie surveillance.

Le coût s'élève à 55.872 €, avec une subvention de 5.000 € par le Département et une aide de l'Etat de 25.000 €.

Cépo y compte maintenant huit caméras, sachant que la France en recense maintenant 30.000 sur la voie publique.

Détruit deux fois durant la guerre

Voici un petit historique sur le pont enjambant le canal, près de l'écluse du bourg. Celui-ci est détruit par le Génie français le 16 juin 1940, afin de retarder l'invasion allemande au début de la Seconde Guerre mondiale. En 1941, le pont est reconstruit en bois puis à nouveau détruit par l'armée allemande en août 1944. Il est réparé en 1945, mais avec un usage très limité.

En 1947, l'administration des Ponts et Chaussées étudie la construction d'un nouveau pont. Le démarrage des travaux a lieu le 10 juillet 1949. Considéré à l'époque comme « véritable chef-d'œuvre de la technologie moderne », le pont récemment remplacé avait été inauguré le 13 mai 1950.

Plus d'1 M € : qui paie quoi ?

Le nouveau pont a coûté 1.095.796 €. L'apport financier du Conseil général s'élève à 932.847 €. Les Voies navigables de France ont subventionné à hauteur de 92.546 € et la commune à 70.042 €.

Le Département du Loiret avait financé les travaux de reconstruction du pont, ainsi que les ouvrages provisoires (passerelles piétons et passerelle réseaux). La commune avait pris en charge les travaux de remplacement des garde-corps au-dessus des murs du canal Loing. Les Voies navigables avaient subventionné la restauration des parements des murs du canal. Le déviation des réseaux avait été financé par les concessionnaires.